

Désaccords fondateurs

PAR JOSÉ REDING

Un premier colloque concernant l'État européen a été tenu par Avicenne en mai 2001. Grâce au travail de Jean-Marc Ferry et à l'apport de différents intervenants, les participants étaient parvenus à dégager quelques grands axes de réflexion et d'action. Nous avons décidé de remettre ces pistes de travail en chantier et de les soumettre à une nouvelle épreuve de discussion publique. Nous avons choisi, selon la vocation du groupe, de solliciter différentes familles de convictions. La question que nous entendions leur poser est la suivante: Comment vous situez-vous devant les grands axes dégagés lors du premier colloque Avicenne? Voulez-vous entrer en débat avec d'autres, pour affiner les analyses et faire apparaître plus clairement les enjeux des débats? En un an, l'eau avait coulé sous les ponts. Les décisions de Laeken avaient éclairé d'un jour nouveau les chemins choisis par les politiques pour conduire l'élargissement et l'approfondissement de l'Europe. Ce deuxième colloque mis sur pied par Avicenne arrivait à l'heure où la Convention — qui a pour charge de préparer l'approfondissement et l'élargissement de la Communauté européenne — était encore en plein travail.

L'objet de ce colloque entre dans le cadre des débats auxquels est affrontée la Convention. Il prend pour angle de préoccupation des questions qui sont au centre du projet Avicenne, reconnu comme une des associations ayant à cœur de promouvoir « une âme pour l'Europe » de façon réellement pluraliste.

La question qui a retenu notre attention est celle-ci: « Quel intérêt y a-t-il à mentionner ou à taire la référence à une transcendance dans la future Constitution européenne? »

Mettre cette question à l'ordre du jour est une audace. En effet, cela peut faire penser tout autant à un coup de force de « religieux » en mal de reprendre le contrôle symbolique d'une société qui leur échappe qu'à un coup de bluff concédant un débat sur des questions déjà tranchées d'avance.

Le pari que nous faisons est de reprendre le débat historique là où il s'est figé, lui redonner corps en habitant l'histoire présente, en mesurer à nouveaux frais les enjeux tels qu'ils sont perçus de façon différenciée dans chaque famille de pensée. Permettre un débat public sur cette question est, nous semble-t-il, la meilleure façon de respecter l'avenir en le préparant

POUR LA CONSTITUTION EUROPÉENNE?

non pas seulement à partir de nostalgies du passé, mais d'abord à partir des enjeux perçus actuellement.

Le but est donc de nous mettre au clair sur l'évolution des arguments et de soumettre ceux-ci à la critique croisée des participants, pour en mesurer la force, la cohérence et les limites.

Au cœur de ce débat, nous serons préoccupés d'aboutir à la formulation de propositions ou de questions à envoyer à la Convention et aux parlementaires qui devront débattre du rapport de celle-ci.

José Reding

José Reding est théologien du diocèse de Namur.

Le projet « Avicenne »

Le groupe Avicenne existe depuis environ huit ans. Il a choisi symboliquement le nom d'Avicenne, ce philosophe et médecin persan musulman de la fin du x^e siècle réputé pour son ouverture culturelle.

Il est composé d'hommes et de femmes de différentes communautés spirituelles ou philosophiques, laïques et religieuses, juives, chrétiennes, musulmanes, humanistes. Ils s'y expriment comme citoyens, dans un projet commun, prioritairement intéressés à la construction européenne. En effet, la préoccupation majeure d'Avicenne est de faire émerger l'âme plurielle de l'Europe, en s'interrogeant sur quelle Europe, pour qui et avec qui. Ce projet n'a un sens pour tous qu'à partir de la confrontation féconde des différentes sensibilités — revisitées — de chaque tradition et de chaque mémoire historique.

Le projet Avicenne s'appuie sur la recherche d'un consensus par confrontation. Qu'est-ce à dire? Nous entendons partir des interrogations nées de la réalité quotidienne des citoyens et de leurs associations, pour nourrir les débats nécessaires à la gestion de la Cité. Nous cherchons à confronter les approches des différentes convictions à ce propos, en n'évitant pas les moments conflictuels. Nous désirons élaborer des propositions à soumettre à deux destinataires: les pouvoirs et instances politiques concernés, à tous les niveaux, et les différentes familles de pensée concernées.

Coordinateur: Jean M. Lochten, rue des Coteaux 221 à 1030 Bruxelles,
tél.: 02/216 99 01, fax: 02/216 92 87, Courriel: jlochten@ulb.ac.be